



QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES CANDIDAT-E-S AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Signataires du manifeste du collectif Roosevelt, rassemblant plus de 110 000 citoyen-ne-s autour de 15 propositions concrètes et financées, nous souhaitons vous soumettre plusieurs questions afin d'avoir une meilleure idée de vos projets pour notre municipalité.

La plupart de nos 15 solutions sont en effet applicables au niveau local, et leur mise en œuvre pourrait constituer un premier pas vers une nouvelle société plus juste, plus écologique, et plus démocratique.

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette lettre à votre intention et que nous serons en mesure de convenir rapidement de la meilleure manière de prendre connaissance de vos réponses. Nous proposons notamment de profiter des réunions publiques qui devraient être organisées à l'approche des élections municipales, ou d'organiser une rencontre dédiée avec notre groupe représentant le Collectif Roosevelt.

Bien amicalement,

Les citoyen-ne-s du groupe local du Collectif Roosevelt

1. LOGEMENT

Selon les chiffres de la fondation Abbé Pierre, 3,5 millions de personnes sont mal-logées en France. Par ailleurs, notre pays affiche les loyers les plus chers d'Europe.

Malgré cela, la volonté politique n'est pas au rendez-vous : la construction de logements a encore baissé en 2013.

Au Collectif Roosevelt, nous estimons que cette résignation est inacceptable, le logement est un droit ! Notre mesure n°10 montre comment investir massivement dans le logement permettrait de créer des emplois et de réduire nos loyers, en plus de loger des milliers de familles. Au niveau de la municipalité :

- Quelle évolution du pourcentage de logements sociaux prévoyez-vous pendant votre mandature?
- Comment comptez-vous améliorer la transparence dans l'attribution de logements sociaux dans notre ville ?
- Vis-à-vis de toutes les populations sans logement, comment concevez-vous votre action afin qu'ils puissent être hébergés dignement ? Quels moyens êtes-vous prêt à mobiliser pour cela ?
- Comptez-vous encourager l'habitat participatif par le biais de coopératives d'habitants et de sociétés d'auto promotion ?
- Quel type de soutien comptez-vous apporter aux associations qui travaillent sur le logement social ?

2. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Développer l'Économie sociale et solidaire, la mesure n°12 de notre manifeste, est un élément clé du changement de société que nous appelons de nos vœux. L'ESS ouvre en effet la voie d'un modèle économique et social au service des citoyens au plus près des territoires. Elle cherche à produire et à répartir plus équitablement les richesses, à animer un projet économique de manière plus respectueuse des personnes, de l'environnement et des territoires. Au niveau municipal,

- Sachant qu'aujourd'hui 5% des marchés publics nationaux sont attribués aux TPE et PME alors qu'elles représentent 55% de l'emploi salarié, vous engagez-vous à privilégier les TPE et PME locales dans les commandes publiques ?
- Quelle place accorderez-vous à la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ?
- Envisagez-vous de créer des pôles de coopération qui contribueront à mutualiser les acteurs du développement durable et du mieux vivre dans notre commune ?
- Soutiendrez-vous les éventuelles initiatives de monnaie locale dans notre commune ?
- Autres propositions ?

3. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'urgence climatique se fait chaque jours plus pressante. Alors que la loi de transition énergétique prend un retard considérable au sommet de l'Etat, que comptez-vous faire concrètement pour enclencher la transition au niveau local ?

- Comptez-vous soutenir les projets de développement des énergies renouvelables dans la municipalité ?

- Passerez-vous vous-même au tout-renouvelable via des fournisseurs d'électricité propres tels qu'Enercoop ?

- Quels efforts de rénovation thermique des bâtiments publics comptez-vous mettre en place ?

- Comment comptez-vous soutenir les projets de rénovation thermique des particuliers ?

- Autres projets ?

4. GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Boycotter les paradis fiscaux, quatrième proposition de notre manifeste, est applicable à l'échelle locale en utilisant le levier de la commande publique. Celle-ci nous semble en effet être l'un des domaines dans lesquels les élus locaux pourraient disposer d'un pouvoir pour favoriser le développement de PME de leur territoire et avec lui, l'emploi.

- Vous engagez-vous à boycotter les entreprises qui détiendrait des filiales dans les paradis fiscaux, par le biais de la commande publique ?

- Vous engagez-vous à ne jamais souscrire pour la commune à un quelconque emprunt structuré et/ou à taux variable auprès d'aucune banque ?

- Comment comptez-vous améliorer la transparence dans la gestion des fonds de la mairie, tant vis-à-vis du Conseil municipal que vis-à-vis des citoyens ?

- Autres propositions ?

